

# VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**L'adjudication aura lieu le mardi 7 février 2023 à 13h30**

Au Palais de Justice de BOBIGNY (93) 173 avenue Paul Vaillant Couturier, Salle n° 1

## EN UN SEUL LOT

Les biens et droits immobiliers sis à **BAGNOLET (93)**  
**1-23 rue de la Noue**, 105-123 rue Charles Delescluze,  
et rue de l'Epine prolongée, cadastrés V n°263, V n°327 et V n°358

Dans le lot de volume n°14 :

LOT N° CENT QUARANTE DEUX MILLE CINQ CENT VINGT DEUX (142522) :

**UN APPARTEMENT** n°46, au quatrième étage, dans le Bâtiment F4, Escalier F1-F2, deuxième porte à gauche dans le dégagement, comprenant, suivant PV de description dressé par Me LETELLIER, Huissier de Justice à Tremblay en France en date du 12 janvier 2022 : entrée, cuisine, séjour, deux chambres, dressing, couloir, salle de bains, WC. Et les 80/100.000èmes des parties communes générales.

*Suivant même PV, les lieux sont loués.*

LOT N° CENT QUARANTE DEUX MILLE SEPT CENT CINQUANTE ET UN (142751) :

**UNE CAVE** numéro 1.19 au premier sous-sol.

Et les 2/100.000èmes des parties communes générales.

Cette vente a lieu à la requête du Syndicat des Copropriétaires du Bâtiment F4 sis 1-23 rue de la Noue à BAGNOLET (93170), représenté par la SELARL BLERIOT & Associés, Administrateur judiciaire, 26 Chemin de la Madeleine (93) BOBIGNY, nommé à cette fonction suivant ordonnance rendue par le Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY le 17 janvier 2014, conformément à l'article 29-1 de la loi du 10 juillet 1965, ayant pour Avocat Maître Jean-Claude GUIBERE, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, bénéficiaire de l'aide juridictionnelle enregistrée sous le numéro BAJ 2019/027646.

**MISE À PRIX : 50.000 € (CINQUANTE MILLE €)**

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

**CONSIGNATION : 5.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre**

Fait et rédigé à BOBIGNY, le 28 décembre 2022, par l'Avocat poursuivant, Signé Maître Jean-Claude GUIBERE.

**S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :** ▶ A Maître **Jean-Claude GUIBERE**, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, 34 rue de Bourgogne (93000) BOBIGNY, **TEL. 01.48.969.969**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente. ▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé. ▶ Sur les lieux où une visite sera organisée le **lundi 30 janvier 2023 de 10h15 à 10h45**. ▶ Sur INTERNET : [www.vench.fr](http://www.vench.fr)